



Des triages forestiers aux menuiseries en passant par les scieries, Lignum Valais/Wallis veut favoriser la coopération entre les acteurs du bois pour renforcer cette filière.

LIGNUM VALAIS/WALLIS

Financement des forêts de protection: le Grand Conseil prolonge le décret

Suite à un postulat urgent interpartis accepté par le Grand Conseil en novembre 2019, les subventions pour l'entretien des forêts de protection se montent en un forfait unique de 9000 francs par hectare. Jeudi dernier, le Parlement a accepté de prolonger ce décret d'un an, d'ici à ce que l'élaboration d'un système de financement soit inscrite dans la loi. Une bonne nouvelle pour la faitière Forêt Valais qui veut toutefois aller plus loin. «Nous aimerions que le terme subvention soit remplacé par paiement de prestation, car ce n'est pas aux propriétaires de forêts de garantir la sécurité de la population mais bien aux communes et au canton», souligne Christina Giesch, présidente. Forêt Valais espère par ailleurs un système de financement «plus équitable». «Tous les hectares ne nécessitent pas la même masse de travail. Il faut financer une prestation plutôt que subventionner via un forfait unique.»

Les 5 défis de la filière du bois en Valais

ÉCONOMIE Un an après sa création, Lignum Valais/Wallis a tenu sa première assemblée. L'association, qui entend renforcer la collaboration entre tous les acteurs de la filière du bois en Valais, a présenté ses projets et ses défis. Tour d'horizon.

PAR SOPHIE.DORSAZ@LENOUVELLISTE.CH

Naturel et renouvelable, le bois est une matière première de plus en plus prisée au niveau mondial. Or, dans notre canton, cette ressource est sous-utilisée. Seuls 20 à 25% de la croissance annuelle des forêts sont exploités et la majorité du bois utilisé dans les constructions provient de l'étranger. Une situation qui provoque un déficit du bilan étranger de 5 milliards par an et qui fait dire à Thomas Egger, président de la nouvelle entité Lignum Valais/Wallis, que pour sa filière bois, la Suisse se comporte comme un pays en voie de développement. Une situation que l'association valaisanne qui réunit 450 entreprises entend rééquilibrer. Vendredi dernier, les projets, les défis et les perspectives du domaine du bois ont été pré-

sentés lors de la première assemblée générale.

1. OSER SORTIR DU BOIS

Au propre comme au figuré, les acteurs de la filière, des triages forestiers aux menuiseries en passant par les scieries, doivent sortir du bois! Un an après sa création, le premier constat de Lignum Valais/Wallis est que la communication autour de cette ressource indigène doit être renforcée. Une bro-

chure d'informations contenant les données clés de l'économie forestière et de l'industrie du bois a été réalisée, tout comme le site internet de l'association. «Il faut encore sensibiliser au maximum les politiciens et les communes sur l'importance économique du bois, mais aussi sur son attrait écologique, notamment pour les constructions», a déclaré Thomas Egger.

2. CRÉER UNE USINE DE DEUXIÈME TRANSFORMATION

Le projet phare de ces prochaines années est la création d'une usine de bois lamellé-croisé en Valais. «Cela permettrait de réaliser des panneaux pour de grandes structures telles que des dalles, des planchers ou des cages d'escalier», détaille Christina Giesch,

membre de Lignum Valais et directrice de Forêt Valais. «Ce sont des produits qui connaissent un essor important pour les constructions d'immeubles en bois.» L'étude de faisabilité a été réalisée. Le montant de l'investissement se chiffre à près de 30 millions de francs. Lignum est actuellement en phase de recherche d'investisseurs. Elle étudie également trois terrains sur lesquels pourrait s'implanter l'usine entre le Chablais et le Valais central.

3. EXPLOITER LES POTENTIELS DE LA NUMÉRISATION

Le domaine du bois n'échappe pas au virage de la numérisation. Une analyse réalisée par le Groupement suisse des régions de montagne montre cependant que les entreprises valaisannes qui ont introduit des solutions numériques n'échangent pas entre elles. «Aussi, peu d'entre elles connaissent les possibilités de subventions à l'innovation accordées par la Confédération ou le canton», constate le président de l'association. Pour ce faire, un partenariat avec la Haute école à distance suisse, la HES-SO Valais, l'Antenne Région Valais romand et son pendant haut-valaisan a été mis en place. Dès



“Il faut encore sensibiliser au maximum les politiciens et les communes sur l'importance économique du bois, mais aussi sur son attrait écologique.”

THOMAS EGGER
PRÉSIDENT DE LA NOUVELLE ENTITÉ
LIGNUM VALAIS/WALLIS

2022, des cours de formation seront proposés aux acteurs de la branche.

4. TENDRE LA MAIN AU TOURISME OU À L'AGRICULTURE

Pour valoriser le bois, il faut élargir son horizon. Lignum entend créer des synergies avec d'autres domaines tels que le tourisme, l'agriculture ou la construction. Un concours a d'ailleurs été organisé en collaboration avec la HES-SO Valais. Quarante idées de projet ont été soumises et seront étudiées par un jury. Les plus attrayantes seront ensuite développées.

On citera par exemple l'utilisation de la laine de bois pour les cultures, la création de glissières en bois ou encore la réalisation de meubles en bois valaisan. «Aujourd'hui, on cherche souvent à valoriser des produits du terroir dans les buffets des hôtels. Demain, je souhaite que les meubles qui les supportent soient aussi indigènes», explique Thomas Egger.

5. MIEUX SE POSITIONNER LORS DES MARCHÉS PUBLICS

Invitée à l'assemblée générale, la directrice de Lignum Suisse, Sandra Burlet, a attiré l'attention sur la révision du droit des marchés publics entrée en vigueur en 2021. «Il y est explicitement mentionné que les critères d'adjudication ne sont pas uniquement basés sur le prix, mais aussi sur la qualité de la prestation, les coûts du cycle de vie des matériaux ou encore le développement durable. Autant de critères qui offrent une grande opportunité pour le bois.» Et Thomas Egger de rappeler qu'un mètre cube de bois utilisé permet de capter une tonne de CO₂. «Un argument intéressant à faire valoir auprès des collectivités publiques dans le contexte du changement climatique.»

1

tonne de CO₂

C'est la quantité de dioxyde de carbone captée dans 1 mètre cube de bois utilisé.